

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN D'AULPS

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN D'AULPS, dûment convoqué s'est réuni, en salle de la Mairie, sous la présidence de William CHALENÇON, Maire.

Date de convocation : 2 octobre 2024

Nombre de membres : 15 élus en exercice, 11 élus présents et 14 élus votants

ETAIENT PRESENTS :

William CHALENÇON, Estelle COUDERT, Rébecca VERMANT, André JORDAN, Sylviane COTTET DUMOULIN, Catherine CULLAZ, Vincent FREMONT, Dominique HALLOT, Kévin DELALE, Laurent MUDRY et Yves DELALE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES ET AYANT DONNE PROCURATION :

François MITHIEUX (procuration au Maire), Catherine VULLIEZ, Sophie COTTET (procuration à Yves DELALE) et Françoise JOCHUM (procuration à Sylviane COTTET DUMOULIN).

SECRETAIRE DE SÉANCE : Estelle COUDERT

Avant l'ouverture de la séance, Mme Muriel DEMANGEAT, artiste contemporaine, est invitée par le Maire à présenter ses projets de fresques sur la façade de sa maison, sur le parking de la station, côté domaine des cimes, et sur le poste transformateur à Essert-la-Pierre.

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 septembre 2024 est approuvé par les élus.

ORDRE DU JOUR :

- Modification n°17 des statuts de la CCHC
- Servitude de passage avec le Département (Chaufferie du collège)
- Projet d'échanges de terrains aux Onchets
- Programmes des coupes de bois pour l'année 2025
- Point sur le personnel des services techniques
- Projet d'abri de berger pérenne à Chaux de vie – demandes de subventions
- Renouvellement de la ligne de trésorerie – Caisse d'épargne – budget principal
- Travaux de renouvellement réseau eau potable et extension du réseau d'eaux usées à la Villaz – mise à jour de l'appel offre et de la subvention Département
- DM n°4 du budget eau et assainissement
- Compte-rendu de la commission d'urbanisme du 7 octobre 2024
- Questions diverses

MODIFICATION N°17 DES STATUTS DE LA CCHC – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

Le Maire informe les élus que la CCHC, Communauté de Communes du Haut-Chablais, propose de modifier ses statuts ; afin de lui permettre d'adhérer au 1^{er} janvier 2025 au syndicat mixte de l'abattoir public de Haute-Savoie, actuellement en cours de création à Bonneville. Ce dernier remplacera celui de Megève et sera multi-espèces. Estelle COUDERT demande quelles sont les personnes qui pourront y accéder. Le Maire répond uniquement les agriculteurs et les professionnels.

Après discussion, les élus, à l'unanimité, valident la modification n°17 des statuts de la CCHC, Communauté de Communes du Haut-Chablais.

SERVITUDE DE PASSAGE AVEC LE DEPARTEMENT (CHAUFFERIE DU COLLEGE)

Le Maire rappelle aux élus la construction d'une chaufferie biomasse au Collège Henri Corbet et confirme que les réseaux de cette nouvelle installation (eau, électricité et chauffage) passent sous la parcelle communale AD535 le long du bâtiment du collège. Il projette le plan de la parcelle concernée.

Le Département propose à la Commune une servitude de passage à titre gratuit et la prise en charge de tous les frais liés à l'établissement de cet acte.

Après discussion, les élus valident, à l'unanimité, la servitude de passage au profit du Département, et actent que tous les frais seront à la charge du Département.

PROJET D'ECHANGES DE TERRAINS AUX ONCHETS

Le Maire informe les élus que M. et Mme DOULCIER, propriétaires au 26 impasse des Fours aux Onchets, proposent à la Commune un échange de parcelles.

Le Maire projette le plan du géomètre et tient à préciser la demande.

Il s'agit d'un découpage de la parcelle communale A2293 de 77m², l'échange concerne 19m² de cette parcelle contre 19m², qui correspondent à la réunion des 2 parcelles, A2297 et A2296, appartenant aux Doulcier et qui se situent sur le terrain en face. Le Maire précise que le reste du terrain en face appartient déjà à la Commune. Le Maire confirme donc que la Commune a un intérêt à procéder à cet échange, à titre gratuit.

Le Maire ajoute que M. et Mme DOULCIER souhaitent également acquérir 32 m² issu du découpage de la parcelle communale A2293, il s'agit là d'une vente.

Après consultation du plan de division du géomètre, le Maire, les quatre adjoints et Kévin DELALE, conseiller municipal, confirment que le découpage réalisé sur plan par le géomètre ne correspond pas à ce qui a été demandé lors de la réunion sur place avec M et Mme DOULCIER. Le trait de coupe doit être droit.

Après discussion, les élus valident le principe de l'échange des 19m² et discutent du tarif de la vente du reste de la parcelle communale A2293 ; Yves DELALE propose 180€ le mètre carré et Rébecca VERMANT propose 160€. Sylviane COTTET DUMOULIN rappelle que la Commune a vendu à l'Abbaye un terrain à 200€ le mètre carré. Après discussion, les élus tranchent et se mettent d'accord sur le tarif de 170 euros par m² considérant que cette vente a lieu aux Onchets. Les élus demandent que le plan de géomètre soit revu.

Le Maire conclut en précisant que les DOULCIER prendront à leur charge les frais de géomètre et de notaires et que le dossier sera représenté lors d'un prochain conseil municipal.

PROGRAMMES DES COUPES DE BOIS POUR L'ANNEE 2025

Le Maire passe la parole à André JORDAN, adjoint au Maire.

André JORDAN présente les 3 coupes de bois proposées par l'ONF à compter de 2025.

La parcelle n°10 de 770 m³ qui se situe entre la Valette et la télécabine.

La parcelle n°20 de 167 m³ qui se situe au-dessus du pont d'Essert d'en ru ; Le Maire précise que cette coupe permettra d'améliorer le chemin forestier.

La parcelle n°60 de 189 m³ se situe vers le pont de la Moussière, en bordure de route.

André JORDAN conclut en précisant que cela fait 1126 m³ de bois.

Après discussion, les élus valident à l'unanimité, le programme de coupes de bois proposé par l'ONF pour l'année 2025.

POINT SUR LE PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES

Le Maire rappelle qu'au départ de Maxime LEMASQUERIER, agent à l'eau et à l'assainissement, 2 postes (agent technique polyvalent et agent à l'eau et à l'assainissement) avaient été créés aux Services techniques par le Conseil municipal du 9 octobre 2023. Des annonces avaient été alors publiées mais la Commune n'avait pas reçu de candidatures. Les 2 postes sont donc actuellement non pourvus et toujours ouverts.

Le Maire propose d'embaucher Théo GREVAT sur le poste d'agent polyvalent des services techniques sur un contrat d'un an à partir du 1^{er} novembre 2024, dans les mêmes conditions que son précédent contrat de saisonnier.

Il rappelle que Kévin DELALE, lors du conseil du 9 septembre dernier, avait demandé l'embauche d'un responsable. Le Maire confirme qu'à ce jour, Loïc MAGNIN ne souhaite pas être responsable de service.

Kévin DELALE est rejoint par d'autres élus, tels que Rébecca VERMANT, Sylviane COTTET DUMOULIN et Yves DELALE pour confirmer que cette équipe a besoin d'une responsable pour les manager, organiser le travail et son suivi, assumer les responsabilités et faire du travail administratif... Catherine CULLAZ demande si ce serait un poste permanent à l'année et Sylviane soulève la piste de l'embauche d'un contractuel. Estelle COUDERT demande à ce que la fiche de poste soit communiqué aux élus en amont.

Le Maire récapitule sommairement le travail fourni par les équipes des services techniques renforcés par les saisonniers ; la tonte, le débroussaillage, le broyage, les renvois d'eau, l'entretien des espaces verts, le fleurissement... Ce travail a été bien fait et dans des délais raisonnables.

Yves DELALE lance la question des véhicules utilisés par les Services techniques qui sont parfois inadaptes à la mission. Différents élus souhaiteraient faire un état des lieux de la flotte des véhicules.

Après discussion, les élus valident à l'unanimité, la création d'un poste permanent à temps complet de Responsable des services techniques (catégorie C et B) à compter du 1^{er} janvier 2025.

PROJET D'ABRI DE BERGER PERENNE A CHAUX DE VIE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Maire rappelle que la Commune a déposé une déclaration préalable pour la construction d'un abri de berger pérenne à l'alpage de Chaux de Vie à Graydon. Celui-ci remplacerait les 2 cabanes actuelles qui sont héliportées chaque année. Le budget prévisionnel tout compris est estimé à 100 000€ et la Commune serait accompagnée par la SEA, société d'économie Alpestre de Haute-Savoie.

Estelle COUDERT confirme que le dossier a été étudié en commission d'urbanisme ce jour.

Le Maire propose de déposer dès maintenant le dossier de demande de subvention, qui sera conditionné par l'obtention de l'autorisation d'urbanisme. Il ajoute que les bergers demandent un minimum de confort sinon ils ne gardent plus les bêtes ; sans logement, il n'y aura pas de berger et donc plus de moutons.

Après discussion, les élus, à l'unanimité autorisent le Maire à déposer un dossier de subvention dans le cadre du Plan pastoral du Roc d'Enfer avec l'accompagnement de la SEA.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE – CAISSE D'EPARGNE – BUDGET PRINCIPAL

Le Maire rappelle que le budget principal dispose d'une ligne de trésorerie interactive de 200 000€ auprès de la Caisse d'épargne ; cette ligne permet de pouvoir disposer de trésorerie en attendant le versement de subvention ou l'émission du rôle d'eau.

Le Maire confirme que cette ligne de trésorerie arrive à échéance au 4 décembre prochain et propose de la renouveler pour une durée d'un an.

La Caisse d'épargne nous propose le taux suivant : €STR + 0,88 % de marge, sachant que cette marge était de 0,93 % l'an dernier. La Commune bénéficie d'une baisse et le Maire rappelle qu'on ne paie que lorsqu'on l'utilise.

Après discussion, les élus valident à l'unanimité, le renouvellement de la ligne de trésorerie de 200 000 euros sur le budget principal aux conditions énumérées ci-dessus.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES A LA VILLAZ – MISE A JOUR DE L'APPEL OFFRE ET DE LA SUBVENTION DEPARTEMENT

Le Maire passe la parole à Vincent FREMONT, adjoint en charge de l'eau et l'assainissement.

Vincent FREMONT rappelle le projet de renouvellement du réseau d'eau potable et l'extension du réseau d'eaux usées à la Villaz (du haut de la Villaz jusqu'aux Outteaux).

Il confirme le déroulement de l'enquête de branchement cet été auprès des habitants concernés et la mise à jour des plans de travaux par Profil Etudes, maître d'œuvre. Une tranche de travaux a été rajoutée à l'avant-projet initial : le remplacement de la conduite d'eau entre le captage des fours et le réservoir, pour un montant de 250 000€ HT.

Par conséquent, le budget prévisionnel de cette 1^{ère} phase s'élève à 1 210 000€ HT pour les travaux uniquement au lieu du 955 000€ selon le prévisionnel en janvier dernier.

Rébecca VERMANT demande où en est appel d'offre pour les travaux. Vincent FREMONT confirme que le dossier technique est en cours de finalisation pour la Villaz. Les appels d'offre pourront être passés en janvier 2025. Il propose de continuer à travailler sur le secteur de Bellecombe qui pour le moment est estimé à 800 000€ de travaux.

Yves DELALE demande si l'enfouissement des réseaux secs est prévu en même temps car ces travaux sont subventionnés par le SYANE. Vincent FREMONT répond que les délais risquent d'être très long si on veut jumeler les 2 chantiers. Le Maire demande à Vincent de contacter le SYANE qui porte ce type de travaux pour la Commune ; et conclut en rappelant que le transfert de l'eau et de l'assainissement est prévu au 1^{er} janvier 2026, la Commune a donc tout intérêt à lancer ce chantier au plus vite car après 2026, c'est la Communauté de Communes qui fixera les priorités sur l'ensemble des 15 communes.

Il ajoute que le Département a répondu à la demande de subventions pour le projet de la Villaz et soutient financièrement les travaux à hauteur de 30 % pour le réseau d'eau et de 25 % pour l'assainissement collectif. Il propose aux élus de demander une subvention complémentaire en lien avec les travaux supplémentaires prévus.

Après discussion, les élus valident à l'unanimité le projet de travaux à la Villaz, autorisent le Maire à passer les appels d'offres pour un montant estimé à 1 330 500€ HT et valident la demande de subvention complémentaire auprès du Département de la Haute-Savoie.

DM N°4 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2024

Le Maire présente la décision modificative du budget eau et assainissement, en dépenses d'investissement, qui consiste à inscrire 25 000€ sur le projet de la Villaz pour payer le maître d'œuvre et l'étude des branchements.

Après discussion, les élus valident, à l'unanimité la décision modificative n°4 du budget eau et assainissement 2024 telle que proposée.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'URBANISME

La Commission s'est réunie les 16 septembre et 7 octobre 2024.

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLUI	ZONE PPR
NUMERO	PC07423824B0014	AI 58p	UH	bleue 60A
RECU LE	19/08/2024	AI 59		
NOM	DUTRUEL Léo			
LIEU	Route de Sous St Jean			
OBJET	construction d'une résidence de 3 logements			
NUMERO	pc07423816b007t01	AD503		
RECU LE	23/08/2024			
NOM	INVESTPOL			
LIEU	131 route du Péage			
OBJET	Transfert PC Anelli			
NUMERO	PC07423822B0020T02	AC 528		
RECU LE	02/09/2024			
NOM	STANLEY Marie			
LIEU	739 route du Mont d'Evian			
OBJET	Transfert PC Stern			
NUMERO	AT 07423824B0001			
RECU LE	13/08/2024			
NOM	OPH 74			
LIEU	32 impasse Alexis Léaud			
OBJET	ERP EHPAD			

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLUI	ZONE PPR
NUMERO	PC07423824B0015	AC 484-486	UH	bleue 111F
RECU LE	13/09/2024			
NOM	BONNET Aurélie			
LIEU	92 impasse des Granges			
OBJET	réaménagement habitatin, chien assis, carport			
NUMERO	PC07423824B0016	E 64	UH	bleues 138A-140L
RECU LE	24/09/2024			
NOM	JUILLARD Etienne			
LIEU	93 route de la Chapelle			
OBJET	Restauration garage			
NUMERO	PC07423824B0017	F 946-978	N-Aalp	non étudié
RECU LE	26/09/2024			
NOM	COMMUNE ST JEAN D AULPS			
LIEU	Les Têts - La Brai			
OBJET	Tapis roulant			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUI	ZONE PPR
NUMERO	DP07423824B0044	B 2326	UH	bleues
RECU LE	14/08/2024			38A-43G
NOM	NALY Marie Christine			
LIEU	357 route du Bas Thex			
OBJET	panneaux solaires			
NUMERO	DP07423824B0045	AD 174-511	UA2	bleues
RECU LE	29/08/2024	513		64A-65A
NOM	MUFFAT Gérard			
LIEU	102 allée du Plan d'Avoz			
OBJET	Division en vue de construire			
NUMERO	DP07423824B0046	H 693	UH	bleue 48A
RECU LE	29/08/2024			
NOM	DUBOIS Jean			
LIEU	368 impasse des Mouillettes			
OBJET	places de stationnement			
NUMERO	DP07423824B0047	B 844-843-	UH-N	bleue 38A
RECU LE	30/08/2024	2238-2239		
NOM	BEST Michael	2242-839		
LIEU	461 route du Bas Yhex			
OBJET	Réfection toiture			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUI	ZONE PPR
NUMERO	DP07423824B0048	H 693	UH	bleue 48A
RECU LE	19/09/2024			
NOM	DUBOIS Jean			
LIEU	368 impasse des Moullettes			
OBJET	Places de stationnement			
NUMERO	DP07423824B0049	AE 471	UH	bleues
RECU LE	23/09/2024			66B- 64A
NOM	GODEFROY Juliem			
LIEU	460 chemin Napoléon			
OBJET	Modif. Façade, création fenêtres			
NUMERO	DP07423824B0050	A 2712-2240		
RECU LE	24/09/2024			
NOM	KANE Mold (BOGAN Aiden)			
LIEU	Les Outteaux			
OBJET	mur, porte de garage			
NUMERO	DP07423824B0051	AH 283		
RECU LE	24/09/2024			
NOM	KANE Mold (BENTLEY Richard)			
LIEU	104 impasse du Clos du Pont			
OBJET	espace stockage, extension balcon, terrasse, murs en pierre			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUI	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0109 09/08/24 NOVALPS cu de simple information 44 impasse Girod	AH 219 271-273 314	UC	bleue 60A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0110 09/08/24 NOVALPS cu de simple information 7 chemin Napoléon	AD 103 109-246 248	UA2-N	bleue 64A rouge 77X
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0111 13/08/2024 NOVALPS cu de simple information 110 route de la télécabine	G 876 1058-1060 1062-1064 1066-1068 1071	UT-N	bleue 52A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0112 19/08/2024 COTTET DUMOULIN Robin remise en état du corps de la ferme Chemin des Martins	B 1604-1601	A-N	bleue 111F
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0113 28/08/2024 NOVALPS cu de simple information 2860 route de la Moussière	G 515-517 938	UT-N-A	bleue 52A rouge 14X

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUI	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0114 29/08/24 NOVALPS cu de simple information 739 route du Mont d'Evian	AC 528	N	bleue 64A rouge 77X
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0115 29/08/24 MUFFAT Gérard habitation 102 allée du Plan d'Avoz	AD 174-511 513	UA2	bleues 64A-65A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0116 02/09/2024 Arcane Juris cu de simple information 2585 route des Grandes Alpes	AE 420	UC	blanche
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0117 02/09/2024 NOVALPS cu de simple information 18 place de l'Eglise	AD 455	UA2	bleue 64A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0118 02/09/2024 NOVALPS cu de simple information 240 chemin des Cîmes	G 1113	UT	bleue 52A

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUI	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0119 05/09/24 NOVALPS cu de simple information La Ouarnery	AH 119-170 178-400	N-A	rouge 35X bleues 74B-60A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0120 05/09/24 NOVALPS cu de simple information 206 route de la Vuarnerie	AH 276-372 377-385	UC-N-A	bleues 75L-60A

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUI	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0121 09/09/24 NOVALPS cu de simple information La Ouarnery	AH 377		
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0122 09/09/24 NOVALPS cu de simple information La Ouarnery	AH 397		
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0123 11/09/2024 Me DERONT cu de simple information 2343 route de la Moussière	G 486-487 511		
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0124 23/09/2024 Me LAIRON cu de simple information Plan du Milieu	AE 323		
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423824B0125 24/09/2024 NOVALPS cu de simple information Les Outteaux	A 2585-2592 2598-2600 2938-2941 2942		

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO	CU07423824B0126	G 1101-1104		
RECU LE	25/09/24			
NOM	Office notarial du Lac			
OBJET	Cu de simple information			
LIEU	77 chemin des Cîmes			
NUMERO	CU07423824B0127	AC 300- 301-303		
RECU LE	27/09/24			
NOM	NOVALPS			
OBJET	Cu de simple information			
LIEU	Mont d'Evian			
NUMERO	CU07423824B0128	AI 395		
RECU LE	30/09/2024			
NOM	NOVALPS			
OBJET	Cu de simple information			
LIEU	1 impasse Rives de Dranse			
NUMERO	CU07423824B0129	AE 203-199 381-383		
RECU LE	02/10/2024			
NOM	NOVALPS			
OBJET	Cu de simple information			
LIEU	Plan péage Ouest			
NUMERO	CU07423824B0130	B 1767		
RECU LE	07/10/2024			
NOM	NOVALPS			
OBJET	Cu de simple information			
LIEU	Chez Emery			

Estelle COUDERT présente les DIA, déclaration d'intention d'aliéner, en cours. Aucune décision de préemption n'est prise par les élus.

Les dossiers suivants ont été signés :

DOSSIER	DEMANDEUR	LIEU DIT	OBJET	DECISION + DATE
CU24B96	COMMUNE	Sous Saint Jean	Aire de camping	REFUS 26/09/2024
CU24B112	COTTET DUMOULIN Robin	Chemin des Martins	Remise en état du corps de la ferme	REFUS 02/10/2024
DP24B45	MUFFAT Gérard	102 allée du Plan d'Avoz	Division en vue de construire	ACCORD 25/09/2024
DP24B46	DUBOIS Jean	368 impasse des Mouillettes	Places de stationnement	ACCORD 25/09/2024
PC24B11	PUIG Matthieu	110 chemin sur les Crêts	Carport	ACCORD 03/10/2024
PC24B06	JARCHUM Maria	90 impasse des Fours	Aménagement grange, extension, modif. façade, garage enterré	ACCORD 03/10/2024
MO/PC 22B12M02	SAS CLOS FLORINE PATRIMOINE	3252 route de la Moussière d'en Haut	Modif. diverses	ACCORD 06/09/2024
PC22B20 T02	STANLEY Marie	739 route du Mont d'Evian	Transfert PC Stern	ACCORD 01/10/2024

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS

Lundi 30 octobre : réunion avec la FOL 74 – Village Vacances

Le Maire a assisté à une réunion avec les représentants de la FOL 74 au sujet de la rédaction d'une convention entre la Commune et la FOL au sujet de la gestion du Village Vacances. Cette convention va faire l'objet d'une discussion et sera présentée au Conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Repas des seniors

Rébecca VERMANT confirme la tenue du repas des seniors le dimanche 1^{er} décembre au Village Vacances. Elle invite tous les élus à venir à cette rencontre sympathique et très conviviale.

Requête au Tribunal administratif

Le Maire informe les élus que la Préfecture de Haute-Savoie a saisi le Tribunal administratif en demande d'annulation des trois délibérations de l'année 2024 relative au versement de la subvention de fonctionnement et d'investissement du budget principal vers le budget des remontées mécaniques.

Rocher escalade

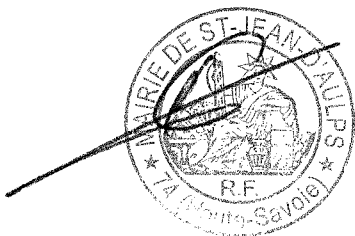
Yves DELADE demande au Maire que les services techniques interviennent pour nettoyer la nouvelle rocaille au niveau du rocher d'escalade ; il ajoute qu'un arbre est tombé endommageant le cheneau des toilettes publiques.

Route de la ficle

Yves DELALE signale au Maire que de l'eau coule sur la route de la ficle et que cela nécessite un nettoyage des réseaux avant cet hiver. Vincent FREMONT propose l'intervention de rénov tuyaux.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 4 novembre 2024 à 20h

Le Maire,
William CHALENÇON



Le Secrétaire de séance,
Estelle COUDERT

